

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Appréhender les changements réglementaires :
  - Rupture du contrat de travail
  - Formes particulières du travail
  - Santé
  - Négociation collective
  - Représentation du personnel
  - Mesures diverses

### PUBLIC VISE

- Collaborateur souhaitant ou devant maîtriser les ordonnances Macron.

### PRE REQUIS : aucun

### DURÉE : 7 Heures

- **Formule en présentiel**  
1 jour + suivi à 6 mois offert

### INTERVENANT

- Consultant expert en ressources humaines, 20 ans expérience.

### EVALUATION

- **Attestation de Formation.**

### A Noter :

- Intègre les derniers textes réglementaires.
- ¾ de pratique
- Fiches réglementaires

### PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

#### Rupture du contrat de travail

- Procédure de licenciement
- Indemnités de licenciement
- Licenciement économique : motif
- Licenciement économique reclassement
- Contentieux du licenciement

#### Travailler autrement

- Le télétravail
- Le recours au CDD, à l'intérim
- Contrat de Génération

#### Santé

- Inaptitude : reclassement
- Prévention de la pénibilité

#### Négociation collective

- Les articulations entre les accords de branches et d'entreprises
- Les accords d'entreprise majoritaires
- Les accords d'entreprise minoritaires
- Négociations obligatoires d'entreprises
- Accords répondant aux nécessités de fonctionnement de l'entreprise

#### Représentant du personnel

- Mise en place du Conseil Social et économique, CSE
- Election de la délégation au CSE
- Composition du CSE
- Fonctionnement du CSE
- Les attributions du CSE selon l'effectif de l'entreprise

#### Mesures Diverses

- CFESS, heures de délégation, limitation des mandats, périodicité des réunions, réunions relatives à la santé et sécurité, commissions, délégation du personnel, budget de fonctionnement, BDES.

Evaluation à chaud du module de formation et engagements des participants à trois actions à mener.

### METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Centrée sur la pratique, notre démarche pédagogique **est active et interactive.**
- Recours à plusieurs modes d'animation **actifs** dans lesquels l'intervenant propose en alternance :
  - des exercices concrets individuels et collectifs ; des apports réglementaires ; **des mises en situation**; des **discussions et échanges** sur les situations professionnelles à gérer.

### MODALITES D'ORGANISATION

- Limite de 6 participants – Sauf intra entreprise
- En limitant le déplacement du stagiaire. Aix en Provence ou Marseille.
- Coût H.T. devis envoyé sur demande

